

Le PAD solidaire avec le RCD

## “Appel à l’unité pour défendre le pluralisme politique”



Les membres du Pacte pour l’alternative démocratique en conclusion. © Archives Liberté

**Le PAD déplore le fait que toutes ses activités et actions publiques soient “frappées du sceau de l’interdiction depuis sa constitution le 26 juin 2019”.**

Les forces composant le Pacte pour l’alternative démocratique (PAD) sont plus que jamais solidaires avec leur partenaire, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), qui a fait l’objet, il y a une semaine, d’une menace de dissolution pure et simple du ministère de l’Intérieur et des Collectivités locales. “Les forces du PAD assurent au RCD leur totale solidarité face à la dérive qui le cible, le menaçant de dissolution pour ses activités et positions politiques.

Elles appellent à l’unité la plus large en défense du pluralisme politique et des libertés démocratiques sans lesquels aucune possibilité de changement démocratique du système n’est possible”, a indiqué dans un communiqué sanctionnant sa réunion tenue hier à Alger, sans toutefois en préciser le lieu exact.

Et d’ajouter : “Pour les forces du PAD engagées pour la consécration de la souveraineté populaire, cela passe par le respect des pluralismes et de la démocratie politique. Elles considèrent intolérables toute atteinte au pluralisme politique.”

L’union sacrée des forces démocratiques est d’autant plus nécessaire que les libertés démocratiques

(droit à l'organisation, droits de manifestation pacifique, de réunion, de liberté de presse, d'opinion...) sont, aux yeux des animateurs du PAD, "remises en cause" par les "pratiques" d'un système qui, s'offusquent-ils, "vient de franchir le Rubicon en s'attaquant une nouvelle fois au pluralisme politique chèrement acquis par des décennies de lutte contre le système du parti unique".

Preuve que le pluralisme politique est menacé ? Le PAD déplore le fait que toutes ses activités et actions publiques sont "frappées du sceau de l'interdiction depuis sa constitution le 26 juin 2019" et "les diverses pressions intolérables" auxquelles il est soumis.

Ne s'arrêtant pas là, les partis composant ce conglomérat se sont insurgés contre "les arrestations/emprisonnements de militants politiques et d'activistes de la révolution du 22 Février" qui, se sont-ils encore alarmés, "se comptent par centaines dans tout le pays, atteignant, ces derniers mois, une ampleur sans précédent".

"Le pouvoir continue de criminaliser l'action politique et citoyenne qui rejette la normalisation violente en vigueur", a asséné le PAD. De l'avis de celui-ci, le pouvoir en place est "contre la volonté de changement radical exprimée par la majorité du peuple algérien depuis 18 mois", confirmant ainsi "sa volonté de maintenir le système par l'usage de tous les moyens antidémocratiques".

Tout en réclamant "la libération de tous les détenus politiques et d'opinion et la levée de toutes les restrictions aux droits qui touchent nombre d'ex-détenus", ainsi que leur réhabilitation politique et juridique, les forces du PAD ont exigé "l'arrêt de la répression et des atteintes aux libertés fondamentales", ainsi que "le strict respect de l'exercice des libertés démocratiques, du pluralisme politique, de l'ouverture du champ politique et médiatique (...)".

Loin d'être découragés par l'adversité à laquelle ils font face, les partis composant le PAD ont assuré qu'"ils continueront à agir pour une transition démocratique autonome de toute tutelle du régime initiée par une conférence nationale indépendante en vue d'un processus constituant souverain débouchant sur le départ du système".

En outre, les forces du PAD ont exprimé à nouveau "leur solidarité avec les personnels soignants qui bravent les dangers et exposent leur vie et celle de leur famille en faisant face à la fulgurante propagation de la pandémie de Covid-19 dans des conditions de travail et de prise en charge des malades qui ne cessent de se dégrader".

**Arab C.**